



MA CARRIÈRE



1904

LIÈGE. — IMP. INDUSTRIELLE & COMMERCIALE, SOC. AN.
R. ST-JEAN-BAPTISTE, 13, TÉL. 1814

PATRIMOINE
DE L'UNIVERSITÉ
DE LIÈGE
Inventaire n° 2007

Ma Carrière

Après avoir obtenu par acclamation, en 1855, le grade de docteur en sciences physiques et mathématiques, des devoirs de famille m'obligèrent à renoncer à la bourse de voyage à laquelle j'avais droit. Mon père était gravement malade ; il mourut le 17 décembre. J'étais l'aîné de la famille et devais le remplacer. Comme d'autres, j'eusse pu profiter de la bourse en allant chaque semestre, fréquenter pendant quelques semaines les leçons de maîtres illustres à Paris ou à Bonn ; je ne l'ai pas voulu.

En 1857, j'étais nommé répétiteur surveillant à l'Ecole des Mines. Le métier de surveillant m'allait fort peu ; celui de répétiteur m'eût agréé davantage, si je n'y avais pas été surveillé

moi-même par l'inspecteur des études ; aussi me débarrassai-je bientôt de cette surveillance. Un jour, l'inspecteur vint assister à ma répétition. J'interroge l'élève sur un point assez difficile du cours donné par l'inspecteur même et le mets à quia ; il s'agissait d'exposer clairement comment on trouve un lieu géométrique, et pourquoi l'élimination d'un paramètre donne l'équation du lieu. L'élève répond qu'il ne l'a pas vu dans son cours, et j'en étais sûr. Mais le professeur-inspecteur : Monsieur F..., dit-il, a raison de vous poser cette question, et vous devriez pouvoir y répondre. Depuis lors, il n'a plus paru à mes répétitions de géométrie analytique.

Une autre fois, il assiste à ma répétition de mécanique rationnelle. Je demande à un élève à quoi se réduit un système de forces appliqué à un corps rigide. A une force et à un couple, répond-il. Bien, et si vous changez d'origine ? La force restera la même, mais, le couple va-

riera. A cause du simple changement d'origine, lui dis-je insidieusement. L'élève répond affirmativement. Comment, dit le professeur, pouvez-vous supposer qu'un simple changement d'origine ait pour effet de modifier le système de forces ? Puis, s'apercevant de la gaffe qu'il venait de commettre, il s'en alla, probablement un peu confus, mais toujours majestueux. Il n'a plus reparu à mes répétitions de mécanique.

La seule bonne idée qu'il ait eue, pour rendre celles-ci fructueuses, a été bientôt abandonnée. Il m'avait chargé de faire résoudre par les élèves des problèmes de mécanique, mettant en pratique le précepte du grand théoricien Newton : « *Magis exempla prosunt quam præcepta* ». Après quelques semaines, s'étant aperçu que les élèves résolvaient certains problèmes par des procédés plus expéditifs que les siens, il renonça à ces exercices si hautement utiles.

Plus tard, j'eus à faire également les répétitions des cours d'astronomie et de géodésie faits

par un savant très distingué qui me laissait toute latitude.

A la mort du professeur d'analyse, le savant dont je parle appuya ma candidature. Mais j'étais l'ennemi du *régime intérieur*, qui mourut cependant petit à petit, j'étais trop théoricien pour les hommes pratiques qui dirigeaient l'Ecole des Mines, et puis j'étais catholique, eux, doctrinaires et anti-catholiques. Ils firent du reste un bon choix, mais à l'étranger.

Durant ces années, je me liai très étroitement avec un géomètre éminent, professeur à l'Université et à l'Ecole des Mines. Que d'entretiens nous avons eus ensemble sur la géométrie, l'analyse et la mécanique ! Chose étrange, cet esprit si profond ne voulait pas admettre le principe de T. Mayer sur l'équivalence de la chaleur et du travail. Il fut toutefois fortement ébranlé dans sa conviction par un argument théorique que je lui exposai, et renonça aux expériences qu'il avait entreprises pour démontrer la fausseté du principe.

Après avoir conquis le grade de docteur, il était allé suivre à Paris les leçons de Cauchy, à qui il confia l'idée qu'il avait de la différentielle, idée complètement différente de celle des infiniments petits ou des limites.

Cauchy l'encouragea et lui dit d'écrire un traité de calcul différentiel fondé sur cette idée. C'était, je pense, en 1833. C'est en 1868 seulement qu'il me la confia ; peu de temps après il mourut, et ce fut moi qui la publiai, entièrement conforme au manuscrit qu'il m'avait confié, à part une légère addition que je crus nécessaire pour l'intégralité de l'exposition. Je publiai également ses autres travaux dont l'impression était déjà commencée.

La même faveur m'avait été faite auparavant par un autre professeur, analyste très distingué et d'une érudition étonnante, qui me confia la mission de publier ses œuvres posthumes.

Un trait montrera l'originalité de son caractère. Comme je lui manifestais le désir que

j'avais de posséder la mécanique analytique de Lagrange : J'en ai le tome second en double, me dit-il, je vous le donne et vous prête le premier ; vous n'avez qu'à le copier. C'est ce que je fis.

Le premier d'entre eux s'était proposé de se retirer pour me laisser sa place. Le recteur, savant éminent autant que profond penseur, qui jouissait, à juste titre, d'une très grande influence, l'avait dit très explicitement dans le panégyrique qu'il prononça lorsque les honneurs académiques furent rendus au défunt. Eh bien, on m'a affirmé qu'un personnage politique avait assuré que ces paroles se rapportaient à l'un de mes concurrents. Et je suis tenté de le croire : rencontrant un jour ce personnage chez un libraire, je le vis rougir jusqu'aux oreilles.

Peu intrigant, je ne quémandai aucune recommandation ; sur les instances d'un ami intime, j'allai cependant voir deux hommes politiques très influents ; croyant que j'étais déjà profes-

seur à l'Université, ils s'étaient engagés en faveur de l'un de mes concurrents, mais me promirent quand même leur appui. J'étais sûr de celui du chef du cabinet. On profita d'un long congé qu'il avait pris pendant les vacances pour écarter ma candidature. D'abord on semblait disposé à me confier une partie de l'enseignement délaissé par mon professeur, puis, comme on avait de plus en plus l'oreille du ministre, on confia cet enseignement tout entier à mes deux concurrents : j'étais trop peu pratique pour l'Ecole des Mines, trop catholique pour ses chefs doctrinaires, et l'on m'offrit, comme compensation, la place d'un de mes anciens maîtres, savant illustre, mais détestable professeur, qui tenait beaucoup à sa chaire et que j'aurais dû mettre à la porte.

Je refusai ; l'administrateur-inspecteur, directeur des Ecoles spéciales, m'offrit une autre compensation très insignifiante ; je demandai à réfléchir ; il pâlit sur le coup, et j'allai voir le

recteur pour lui dire que je me proposais de donner ma démission. Pourrez-vous vivre ? interrompit-il, car il savait que, quoique célibataire, j'avais de nombreuses charges de famille. Sur ma réponse affirmative, il me dit : « Eh bien, donnez-la » ; c'est ce que je fis, au grand déplaisir des autorités de l'Ecole des Mines et même du ministre, qui hésita six semaines avant d'accepter ma démission et me fit demander par un député avec qui j'étais lié, de la retirer.

J'étais professeur à l'école industrielle et dans un institut privé, ce qui, joint à mes leçons particulières, mettait ma famille à l'abri du besoin.

D'autre part le recteur ne s'était pas aventuré à la légère en m'approuvant de vouloir donner ma démission ; il savait que le général-commandant de l'Ecole Militaire désirait mettre un ancien professeur à la retraite et me ferait nommer à sa place. Ce général vint à mourir subitement. Cruelle déception pour mon dévoué protecteur plus encore que pour moi.

J'avais publié, vers 1868, l'un des travaux qui m'ont coûté le plus de peine et même donné le plus d'angoisses ; mes réflexions sur les principes de mécanique m'avaient tout d'abord fait craindre que je fusse en désaccord avec Laplace, Lagrange et tous les géomètres, auquel cas, concluais-je très sagement, j'avais perdu la tête. L'accord se rétablit bientôt du reste, et le résultat de mes études fut ma *Théorie nouvelle du mouvement d'un corps solide*, qui m'ouvrit les portes de l'Académie, et fut publiquement louée par Clausius lorsqu'il présenta à l'Académie des sciences de Paris ma traduction de ses mémoires. J'attendais toujours en vain une circonstance qui me fit arriver à une chaire universitaire, et le nouveau recteur, avec qui j'étais très lié, ne la trouvait pas davantage, lorsque l'administrateur-inspecteur mourut subitement.

Le recteur m'entretenait fréquemment de la difficulté qu'il éprouvait à remplacer celui-ci. Savez-vous, me dit-il un jour, qui a demandé la

place ? Qui donc ? fis-je. Un tel. J'ai envie de la demander aussi, dis-je en plaisantant. Il se frappe le front. Comment, répond-il, moi qui vous vois si souvent, qui vous expose mes embarras, je ne songe pas que j'ai justement là devant moi l'homme qu'il me faut ! C'est une affaire faite, je cours chez le ministre. Et sans écouter mes objections, sans prendre garde que mon interjection n'avait été qu'une plaisanterie, il partit pour Bruxelles.

Bientôt après, il vint m'annoncer que ma nomination était décidée si j'acceptais la position, et il me conjura de le faire. Je consultai quelques amis libéraux qui me dirent : « Quand tu demandes une position on te la refuse ; quand on t'en offre une, tu voudrais la refuser ? Mais alors tu resteras toujours entre deux selles ». J'acceptai donc.

Le Recteur m'avait confié qu'un haut fonctionnaire à qui il s'en était ouvert lui avait répondu : il nous a tourné le dos ; c'était, paraît-

il, un crime de lèse-fonctionnarisme que de donner sa démission. Nommé, je lui devais une visite : Monsieur, me dit-il aussitôt, je n'ai jamais vu une nomination sortir du Palais aussi rapidement que la vôtre. Oh ! adorateurs du soleil levant ! Je dois ajouter que j'ai toujours eu depuis avec ce fonctionnaire les relations les meilleures et même les plus cordiales ; il n'avait qu'un tort, c'était d'être trop de son métier.

Aussitôt l'arrêté paru, un journal doctrinaire écrivit : Malgré la science incontestable et la parfaite honorabilité de M. F....., cette nomination sera accueillie avec un profond étonnement par le monde universitaire. A quoi un journal conservateur répondit simplement : Mais, dans ces conditions, c'est vous, journal, qui êtes étonnant.

Je me fais un devoir de déclarer qu'à part l'hostilité initiale des inspecteurs de l'Ecole des Mines, hostilité qui s'est dissipée, du reste, après quelques années, j'ai été fort bien accueilli de tout le Corps enseignant.

Le Recteur, qui avait rempli, par intérim, pendant plusieurs mois, les fonctions d'administrateur-inspecteur, avait laissé ouvert le jardin dont jouissaient mes prédécesseurs, logés dans une aile de l'Université.

Je ne tenais aucunement à ce logement, mais le Ministre me l'imposa. Aussitôt, je fis fermer le jardin. Nulle protestation. L'un des plus anciens professeurs me dit même qu'il y était entré au temps de mon prédécesseur pour ne pas laisser périmer ce droit qu'avaient les professeurs, mais qu'il ne le ferait pas de mon temps.

Mes relations avec les Recteurs ont été des plus sympathiques ; l'un deux m'a habilement tiré d'un assez mauvais pas où mon manque de diplomatie m'avait engagé dans une correspondance avec une faculté fort jalouse de ses prérogatives ; elle voulait protester auprès de lui contre un prétendu abus du pouvoir ; il parvint à l'arrêter.

Le fait suivant témoigne combien mes rapports avec ceux qui m'avaient toujours le plus ardemment combattu, s'étaient améliorés. L'un deux me dit un jour : Je désirerais être déchargé de mes cours d'astronomie, mais c'est à la condition que vous les donniez. C'était dans mes vœux et j'échangeai le cours de géométrie supérieure, dont j'étais chargé, contre ceux d'astronomie et de géodésie.

Jamais néanmoins, et malgré toute l'influence dont je disposais au Ministère, je n'ai demandé pour moi une nomination de professeur, les chaires étant déjà trop peu nombreuses dans la faculté des sciences ; j'aurais cru faire tort à l'Université en en occupant une, tandis que d'autres chargés de cours en auraient été privés. Et le Directeur général me déclarait que c'était moi qui avais droit à la première chaire vacante.

Plus tard je parvins à décider le Recteur doctrinaire à faire augmenter le nombre des chaires de la faculté des sciences ; il eut soin

d'omettre celle d'astronomie et de géodésie. Un député, doctrinaire aussi cependant, en proposa la création, à laquelle le Ministre se rallia. Mais je ne fus pas nommé. Comme je m'en plaignais au Directeur général, il me dit : Vous devriez aller voir le Ministre ; je le fis et trouvai devant moi un homme tellement embarrassé, tellement tremblant qu'il me fit pitié et que je me retirai sans aborder l'objet de ma visite.

Un journal radical fit une charge à fond contre le Recteur, l'accusant d'avoir commis à mon égard une criante injustice. J'allai voir ce dernier pour lui dire que j'étais complètement étranger à la rédaction de cet article, dont personne même ne m'avait parlé, et lui demandai ce qui s'opposait à ce que j'obtinsse la chaire créée pour moi. Il me répondit que les fonctions d'administrateur-inspecteur et celles de professeur étaient incompatibles (elles ne l'étaient pas à Gand), et me laissa entendre que, si je voulais abandonner les premières, je ne perdrais

rien au change. Il n'eût pas demandé mieux, moi non plus, et j'avoue que j'ai regretté de n'avoir pas cédé à la séduction de cette offre. Mais je savais que mon successeur serait tout aussi doctrinaire que le Recteur, et craignais que l'Université fût lancée à outrance dans la politique, chose toujours déplorable, quelle que soit la couleur. Ma conscience me fit rester à mon poste, et le Gouvernement ne m'invita même pas à me retirer, comme il y avait obligé mon collègue de Gand. Mais au-dessus du Recteur et du Ministre, qui l'eussent fait bien volontiers, il y avait le chef du Cabinet et le Roi qui, tous deux, avaient l'esprit assez haut placé pour mettre l'intérêt scientifique au-dessus des préoccupations de parti.

Le même Recteur et le même Ministre, qui ont refusé de me donner une chaire à laquelle je tenais, m'ont fait accorder la Croix d'officier malgré moi ; je ne tenais pas à la recevoir de leurs mains.

Cet incident m'en rappelle un autre. Après la mort de Quetelet, survenue peu de temps après mon entrée en fonctions, le Ministre me fit appeler et me dit : On m'assure, Monsieur, que vous accepteriez la direction de l'Observatoire, si elle vous était offerte. M. le Ministre, répondis-je, si vous ne voulez pas la donner à E. Quetelet et si Houzeau la refuse, j'accepte, à la condition que vous me donniez un congé pour me permettre de visiter les Observatoires étrangers. Versé dans les théories de l'astronomie, initié à la pratique des observations par mes séjours à Bonn, sous la direction d'Argelander et de Krueger, son assistant, je ne craignais pas de prendre en mains la succession de Quetelet qui, absorbé par ses travaux sur la météorologie et la physique sociale, qu'il a créée, n'avait plus poussé assez activement les travaux astronomiques de l'Observatoire.

C'était donc avec une conscience sereine que je fis cette réponse au Ministre. Il sursauta

de joie : Oh ! me dit-il, Houzeau refusera, j'en suis certain. Plusieurs mois s'écoulèrent sans que rien transpirât, pour moi du moins. La conférence géodésique internationale se réunit à Bruxelles ; j'y fus invité et remarquai que le chef du Cabinet s'entretint très particulièrement avec les géodésiens étrangers, demandant sans doute leur avis sur les mérites respectifs des deux candidats, le sien et celui de la Commission de l'Observatoire, dont moi-même je faisais partie.

Un jour je reçois une lettre du Ministre commençant par ces mots : J'ai le plaisir de vous informer que, sur ma proposition, le Roi..... Tiens, dis-je à ma femme en lui passant la lettre, je suis nommé Directeur de l'Observatoire. A quoi d'autre pouvais-je m'attendre en effet ? Pas du tout, fit-elle après l'avoir lue jusqu'au bout, tu es chevalier de l'Ordre de Léopold. Quelle tuile, répondis-je, quoique au fond très peu morfondu.

Je sollicitai, comme il convient, une audience du Roi. N'ayant jamais eu l'honneur de l'aborder, affligé d'une timidité excessive, je demeurais bouche close. Quel ne fut pas mon étonnement en constatant un certain embarras chez ce souverain si habile à manier la parole et à trouver immédiatement le mot propre dans toutes les circonstances. J'en conçus une haute opinion de son caractère. Car enfin il s'était dit bien certainement : « Voilà un pauvre diable à qui j'ai décoché une tuile et qui vient m'en remercier. »

Cette courte entrevue a eu pour moi un autre résultat heureux : elle m'a affranchi de ma ridicule timidité. La même année, j'avais l'honneur d'être reçu par S. S. Léon XIII, et je causais avec lui sans plus d'embarras que si je m'étais trouvé en présence d'un camarade.

J'ai eu quelquefois l'honneur de revoir le Roi ; je l'ai entendu se plaindre, à maintes reprises, même devant ses ministres rassemblés, du peu

d'encouragement qu'on accordait dans notre pays aux sciences, lettres et arts. Et je me suis dit souvent : c'est très bien ; mais, si vous le vouliez bien fermement !

Un jour, en effet, que je me plaignais à un savant très influent de ce que l'enseignement de bien des sciences se faisait simplement *ex cathedrâ*, il me dit : Voulez-vous m'envoyer un rapport sur ce sujet ? C'est ce que je fis. Quelques semaines après : Savez-vous, me dit-il, ce que j'ai fait de votre rapport ? Eh bien ? Je l'ai remis au Roi, qui l'a copié de sa main et l'a envoyé à son ministre.

De cette époque, j'en suis heureux et fier, datent l'extension des laboratoires existants et la création d'un grand nombre de laboratoires pour l'enseignement de sciences qui en étaient dépourvues dans les facultés des sciences et de médecine.

Les savants belges n'ignorent pas la part que j'ai prise dans ce mouvement, et l'un des plus

distingués, m'a rendu publiquement justice dans la notice qu'il a consacrée à la description des nouveaux Instituts chimiques érigés à Liège.

Parmi les Instituts à créer, je plaçais naturellement à l'un des premiers rangs un Institut astronomique, je ne puis pas dire un Observatoire, le gouvernement n'en voulant pas plus d'un en Belgique (la Hollande en a cependant deux, la Suisse trois, sans compter celui de Berne, qui est plutôt météorologique).

J'eus beaucoup de peine à l'obtenir, et dois déclarer cependant qu'après que j'en eus verbalement prouvé l'urgence au ministre, que la dépense arrêta (il s'agissait de 400,000 fr.), il borna sa réponse à ces mots : Eh bien ! puisqu'il le faut, va pour cela.

Ce n'était pas tout, il fallait encore obtenir des Chambres un crédit de 100.000 francs pour l'acquisition des instruments.

Le Ministre me déclara qu'il ne pouvait vaincre les résistances du rapporteur de la Section

centrale. Celui-ci, m'a dit un ami, était allé se promener avec lui à Cointe, et avait trouvé absurde le choix de ce plateau. Son altitude est de 125 mètres; celle de la vallée est de 60 mètres environ, celle des montagnes situées au Sud, sur la rive opposée de la Meuse, de 220 mètres au moins : d'après le rapporteur, les fumées de la vallée devaient nuire considérablement aux observations astronomiques !

Lorsque j'appris la raison de son opposition, la moutarde me monta au nez et je fis à l'Académie une lecture « sur l'histoire de l'Astronomie en Belgique » dont j'extrais ce passage :

« Et dans cette énumération, déjà longue, d'observatoires érigés avant 1800, et appartenant pour la plupart à des Etats beaucoup moins importants, bien moins riches surtout que la Belgique, dans cette histoire trois fois séculaire des progrès de l'astronomie en Europe, rien, Messieurs, absolument rien, pour notre pays ».

Le crédit de 100.000 francs fut immédiate-

ment voté. Dès lors, j'abandonnai les études de géométrie supérieure auxquelles je m'étais adonné pendant dix ou douze ans pendant les loisirs que me laissaient mes fonctions.

C'est à Cointe que je fis mes premières démonstrations pratiques de l'existence de la nutation diurne, dont j'avais eu l'idée à la fin de 1882.

D'autres très bonnes observations, publiées dans les Mémoires de l'Académie, y ont été faites par mon assistant, M. de Ball.

Le nombre des instituts nouveaux, créés à cette époque à l'Université, est très considérable; parmi les sciences qui en ont été dotées, je citerai la zoologie et l'anatomie comparée, l'anatomie humaine, la physiologie, les sciences minérales, la physique, la botanique, l'hygiène, la pharmacie. La chimie avait depuis longtemps ses laboratoires pour l'École des Mines, mais trop exigus et fort en dessous des exigences de la science moderne.

Une grosse difficulté surgit à leur sujet : le Recteur ne voulait pas d'un Institut chimique séparé de l'École des Mines ; après bien des études, le professeur de chimie parvint à le satisfaire, tout en réalisant, dans l'espace restreint dont il pouvait disposer, des laboratoires qui ne laissent rien à désirer. Les nouveaux instituts furent inaugurés en grande pompe par le Ministre de l'Instruction publique accompagné du chef du Cabinet ; à l'exception d'un seul toutefois, celui de Cointe : il était trop éloigné des autres, me dit le Recteur. Peu m'importait, au reste, l'inauguration, l'essentiel était qu'il existât.

Je ne puis m'empêcher de signaler ici cette magnifique efflorescence qui marquera dans les fastes de notre pays, et dont les résultats furent des travaux remarquables dans toutes les branches de l'activité scientifique.

Gand également eut de nouveaux laboratoires ; mais la prédominance des Ecoles spéciales des

Ponts et Chaussées et du Génie civil, beaucoup plus forte que ne l'était à Liège celle de l'Ecole des Mines, fit qu'elles obtinrent le gros lot et que les sciences physiques et naturelles furent un peu oubliées dans les constructions nouvelles.

A Liège, j'ai toujours obtenu du Recteur, tout homme pratique qu'il était, le plus précieux appui en faveur de toutes les sciences, il m'a même dit un jour (*quantum mutatus ab illo*) : c'est en définitive dans les doctorats que réside l'avenir scientifique du pays.

Peut-être bien ce grand élan de 1880 a-t-il été provoqué par celui qui avait été donné, en premier lieu, huit ans auparavant, grâce surtout à l'initiative royale. Elle aura notablement contribué à l'accroissement de la vie scientifique dans le pays.

Il va de soi que des sommes importantes furent consacrées à l'acquisition du mobilier scientifique. D'autres subsides avaient été accordés également à maints cours scientifiques

sur ma proposition. Si plusieurs professeurs, que la parcimonie de mon prédécesseur avait obligés à faire des dettes chez un négociant qui leur fournissait à crédit, mais en prélevant un intérêt usuraire de 10 %, tous les appareils et tous les produits dont ils avaient besoin dans leur enseignement, avaient saisi cette belle occasion de faire éteindre leurs dettes, ils ne se seraient pas trouvés, ainsi que moi-même, dans les grands embarras qui en sont résultés, et dont leur négligence seule, ainsi que le peu de délicatesse du fournisseur, doit être rendue responsable. Car c'est sans la moindre hésitation que j'aurais déclaré au Gouvernement que les professeurs, empêchés dans leur enseignement par des refus de subsides indispensables, avaient dû, en conscience, faire des dettes, et qu'il était de son devoir de les combler.

C'est pendant mon administration qu'eut lieu à Madrid une exposition universelle des mines ; j'y pris part en ma qualité de Directeur de

l'Ecole de Liège, et j'eus parmi les professeurs quelques collaborateurs compétents et dévoués qui organisèrent notre exposition et que je fis déléguer à Madrid. Les seuls diplômes d'honneur furent obtenus par l'Ecole de Liège et par celle de Stockholm. Celui qui m'annonça cette bonne nouvelle ajouta que j'allais être nommé commandeur de l'Ordre d'Isabelle la Catholique. Je ne m'en suis préoccupé nullement, et n'ai jamais rien vu venir. Mes collaborateurs auront-ils obtenu une distinction bien méritée, je l'ignore encore, n'ayant jamais attaché nulle importance à ces honneurs.

Un jour que j'étais dans le cabinet du Directeur général, survint un autre haut fonctionnaire, auquel il dit à brûle-pourpoint : A propos, je vous félicite ; vous êtes Commandeur de l'Ordre d'Isabelle la Catholique. A-t-il voulu insinuer par là que ce dernier m'avait subtilisé ma décoration ? Je ne le lui ai jamais demandé.

J'exposai également à Paris, en 1878, je

pense, et n'y fus pas même délégué ; j'obtenais tout ce que je voulais pour l'Université, rien pour moi, à part une décoration intempestive. A la veille de l'ouverture de l'Exposition, le Ministre, pressé sans doute par le Directeur général, m'octroya un subside que je refusai : c'était peu conforme aux saines traditions administratives.

La belle ère de prospérité qui s'était ouverte en 1872 pour les Universités devait bientôt être close.

La loi de 1879, qu'on a nommée loi de malheur, et qui le fut pour le parti libéral et même pour le pays, avait été l'occasion de gaspillages scolaires qui ont fortement entamé le budget de pauvres communes, dans le Luxembourg notamment, dont bien des forêts les plus belles ont dû être mises en coupe, m'a-t-on assuré, pour faire face à ces dépenses exagérées.

Le mécontentement résultant de celles-ci et de l'esprit sectaire dont était animé le Cabinet.

esprit contraire aux vraies idées libérales, fut pour lui la cause d'une chute retentissante. Une réaction était inévitable; on fit des économies, dont plusieurs étaient parfaitement justifiées, mais on alla, fatalement, peut-être un peu loin dans cette voie, et je crains que l'enseignement supérieur, dont le personnel enseignant, j'en ai l'expérience, place les intérêts de la science bien au-dessus des questions de parti, n'en ait lui-même un peu souffert.

Vers cette époque survint un événement qui modifia complètement ma carrière.

Avant de partir pour l'expédition du passage de Vénus, Houzeau, avec qui j'étais très lié, me dit : Je vais aller en Amérique; mais, je vous fais cette confiance parce que vous devez me remplacer, je ne reviendrai pas. Au moment de s'embarquer, il m'écrivit d'Anvers pour me faire ses adieux et me répéter qu'il comptait sur moi pour le remplacer. C'était pour moi une charge plus lourde que celle de remplacer

Quetelet, comme le Gouvernement me l'avait proposé à la mort de ce savant. Aussi priai-je un ami influent de me faire accorder une mission à l'étranger pour visiter les installations scientifiques, sans lui parler de l'Observatoire de Bruxelles.

Les vacances approchaient, je lui rappelai par écrit ma demande. Dans sa réponse, je lus clairement qu'à ses yeux j'intriguais pour succéder à Houzeau. Indigné, je lui envoyai la lettre de celui-ci. Le résultat en fut que le pauvre Houzeau dut reprendre le bât dont il était fatigué. Quand je lui avais demandé ce qui le poussait à abandonner la direction de l'Observatoire, il s'était borné à me répondre : Je suis un sauvage, je ne puis pas me refaire à la vie civilisée qui a pour moi trop d'entraves; et puis le climat ne me convient pas. Suivait l'éloge enthousiaste du climat de la Jamaïque, de la vie absolument libre qu'il y menait, et des satisfactions que lui donnaient les noirs dont il était entouré.

Après sa mort, j'ai appris d'un de ses intimes, qu'il avait été indigné de n'avoir que 8.500 francs d'appointements, alors que la Commission de l'Observatoire en avait proposé 15.000 et les lui avait fait espérer, et qu'il avait même failli retourner incontinent à la Jamaïque.

Il est fâcheux que ses protecteurs n'aient pas fait valoir, auprès du Gouvernement, cet argument qui lui eût peut-être ouvert les yeux : Sous le régime des Pays-Bas, Quetelet avait un traitement de 4.000 florins, qui fut arrondi à 8.500 francs, après la Révolution; le traitement du Secrétaire-général du Ministère de l'Intérieur fut fixé à 5.000 francs. Quand on appela Houzeau, ce dernier traitement avait été porté petit à petit à 12.000 francs, tandis que celui du Directeur de l'Observatoire était invariablement resté le même.

Comment, se demandera-t-on, Quetelet n'a-t-il jamais réclamé ? Mais Quetelet était professeur à l'École Militaire et à l'Université libre, secré-

taire perpétuel de l'Académie, président de la Commission de statistique, membre de plusieurs autres commissions, il n'avait garde de se plaindre.

Quelle différence entre 1831 et 1881 ! Alors on avait une haute opinion de la dignité d'un directeur d'observatoire, qu'on estimait supérieure à celle des fonctionnaires administratifs. Les temps sont bien changés.

Houzeau en aura certainement été écéuré ; la moindre intrigue répugnait à son caractère élevé et fier ; il ne fut, je pense, membre d'aucune commission, (en quoi je l'imitai plus tard) et se contenta de son mince traitement, auquel ne s'ajoutèrent que les pauvres jetons de présence à l'Académie.

Aussi ne resta-t-il pas longtemps après son retour.

Un jour l'un de mes confrères me dit : Houzeau va donner sa démission pour raison de santé ; il est dans le Midi et ne reprendra pas la direction

de l'Observatoire ; n'en parlez pas ; je vous en préviens puisque vous devez le remplacer. Moi, dis-je, je sors à peine des briques et du mortier à Cointe, je ne veux pas y rentrer à Uccle. Prenez en mains, vous, la direction de l'Observatoire ; je vous promets de vous y remplacer quand vous en aurez assez. Moi, fit-il, je suis d'âge à me reposer et n'aspire qu'à ma retraite.

Il accepta néanmoins de faire partie d'un triumvirat qui comprenait les trois membres bruxellois de la Commission de l'Observatoire, et d'être, de fait, directeur irresponsable de l'établissement.

Celui-ci en souffrit à tel point que plusieurs des astronomes, lorsqu'ils me rencontraient, me suppliaient de me mettre à leur tête, quoiqu'ils fussent très liés avec les membres du triumvirat. J'hésitais beaucoup. Le Ministre me manda et m'offrit la direction de l'Observatoire, je lui fis part de mes hésitations.

Une modification partielle survint dans le

Cabinet. Après sa reconstitution, le nouveau Ministre me fit la même proposition : même réponse de ma part. Enfin il me dit, dans une autre entrevue :

Cette fois, je dois vous poser catégoriquement la question : acceptez-vous, ou je suis obligé de nommer un étranger? — J'accepte par patriotisme, M. le Ministre, mais à une condition, c'est que je conserve mes droits à l'éméritat. — Accordé, me dit-il, et je vous réponds de l'approbation du chef du Cabinet.

Je me fais un devoir de déclarer ici que, si le Gouvernement, quand j'ai pris ma retraite, n'a pas tenu la promesse que ce Ministre m'avait faite, la faute n'en est pas à ce dernier.

Une lourde bêtise administrative, dont j'ai gravement pâti dans mes intérêts, a été commise, elle n'a d'autre excuse que dans ce fait que l'Université de Liège et l'Observatoire royal ressortissaient à deux ministères différents.

On ne me demanda ni ne me donna ma démis

sion de mes fonctions d'administrateur-inspecteur, en sorte qu'on négligea de me nommer professeur, seul moyen de me réserver mes droits à l'éméritat, comme je l'ai appris depuis à mes dépens. Je fus simplement nommé directeur de l'Observatoire, et, fait inouï dans l'administration, mon traitement qui était de 9,000 fr. à Liège, fut réduit à 8,500, après que le Gouvernement m'avait lui-même sollicité de changer de position.

J'ai mentionné plus haut les dettes qu'avaient contractées un assez grand nombre de professeurs des facultés des sciences et de médecine, dans l'intérêt de l'enseignement, dettes qu'ils auraient pu éteindre pendant mon administration, mais dont le fournisseur, lui, était peu disposé, malgré mes avertissements, à réclamer le paiement, parce qu'il prélevait sur elles l'intérêt usuraire de 10 % l'an.

A peine fus-je nommé directeur de l'Observatoire royal, qu'il m'envoya une lettre chargée,

réclamant les sommes qui lui étaient dues et qui s'élevaient à la bagatelle d'une centaine de mille francs. J'envoyai simplement cette lettre à mon successeur. Profond émoi, enquête menée par un fonctionnaire du Ministère des finances ; on avait voulu en charger un fonctionnaire du Ministère de l'intérieur qui refusa. C'est fâcheux ; l'enquête eût été conduite par lui avec une déférence plus grande pour le corps professoral. Le résultat en fut la constatation du fait que j'ai rapporté ; y a-t-il eu quelques remontrances plus ou moins directes, je l'ai toujours ignoré.

Il ne me coûte pas de reconnaître que si j'avais eu plus de qualités administratives, si j'avais, par exemple, sommé par lettres chargées les fournisseurs de produire leurs comptes en temps opportun, il n'y aurait pas eu de déficit, parce que je serais aisément parvenu à le combler à l'époque où l'on ne marchandait aucun crédit à l'Université, et où il était si facile d'augmenter celui du mobilier scientifique de la somme né-

cessaire. Mais pourquoi les professeurs, le sachant, ne me déclarèrent-ils pas franchement les dettes qu'ils avaient été obligés de contracter ?

Sans qu'on me le dit, je crois cependant qu'on m'en a toujours un peu voulu de ce déficit.

Mais ce qui m'a fait le plus de tort dans ma carrière scientifique, c'est l'hostilité non déguisée du triumvirat que j'avais remplacé dans la direction de l'Observatoire. J'en eus bientôt la preuve. L'inspecteur général des bâtiments civils me demanda mon avis sur les plans, déjà malheureusement en cours d'exécution, du nouvel Observatoire.

Comme j'avais conseillé la création d'un étang dans le parc de l'établissement, l'un des triumvirs demanda en séance de commission si c'était pour y tenir des canards. Et comment, fis-je, parerez-vous au danger d'incendie sur ce plateau d'Uccle, dépourvu d'eau ? Profonde fut sa stupéfaction ; il mit quelque temps à en revenir.

Au sujet du choix de ce plateau, je me souviens d'avoir interrogé Houzeau sur la valeur respective des deux emplacements proposés : l'un à Laeken, qui avait les préférences du Roi, l'autre à Uccle. Houzeau me répondit que si Uccle valait 20, Laeken valait 18. Certes, ce n'est pas pour cette minime différence qu'il fallait contrarier les préférences royales, et l'Observatoire eût infiniment gagné au voisinage de la résidence d'été. Je déclare même que, si le Roi m'avait dit, lorsque j'allai le remercier de ma nomination, ce qu'il m'a dit plus tard : C'est dommage que vous ne soyez pas venu à Laeken, j'eusse répondu immédiatement : Sire, il en est temps encore si Votre Majesté le désire.

J'ai toujours soupçonné que le choix d'Uccle avait été surtout un triomphe de vanité pour un personnage tout puissant sur l'esprit du Ministre, et qui, croyant peut-être sincèrement servir les intérêts de la science, s'était dit que la victoire serait d'autant plus glorieuse qu'elle paraissait plus difficile.

Une lourde faute a été commise dans l'élaboration des plans, sans que je sache qui doit en porter la responsabilité, Houzeau étant parti pour l'expédition du passage de Vénus avant qu'on mît la main à l'œuvre. Au centre même du terrain acquis pour l'Observatoire on éleva un vaste bâtiment destiné, dans l'esprit des auteurs, à servir à la Commission des poids et mesures et à la spectroscopie. Il était orienté du N. au S., et, au N., on se proposait de créer une avenue existant aujourd'hui sous le nom d'avenue Houzeau. Je protestai contre le projet de cette création, disant que la construction la plus importante de l'Observatoire était la salle méridienne, que la ligne de visée de la lunette ne pouvait être arrêtée par aucun obstacle, ni au N. ni au S. et que des mires éloignées devaient s'élever dans ces deux directions. Le Ministre eût désiré me donner satisfaction ; il ne le put et m'écrivit un jour qu'il ne me restait le choix qu'entre deux solutions, ou bien élever la salle

méridienne, au-dessus du bâtiment existant pour que la ligne de visée de la lunette fût dans l'axe de l'avenue Houzeau, ou bien la construire en dehors de cet axe. Je répondis textuellement : « Des deux solutions que vous me proposez, Monsieur le Ministre, l'une est vicieuse, l'autre est ridicule, je choisis la ridicule ». Le Ministre se proposait de me répondre vertement ; il s'en garda, se doutant bien que l'offre de ma démission en serait la conséquence. Quelques mois après, causant avec moi de ce sujet et de ma lettre un peu cavalière, je lui dis que ce n'était pas lui qui portait la responsabilité de cette situation, mais son administration : il n'empêche, répondit-il, que le ridicule retombera sur moi. Peut-être n'avait-il pas tout à fait tort.

Comme j'en parlais un jour avec le fonctionnaire qui avait remplacé Houzeau pendant l'absence de celui-ci, vous ignorez peut-être, M. le Directeur, fit-il, que le bâtiment central peut s'ouvrir entièrement du nord au sud. Ah!

répondis-je, vous croyez que je vais viser mes mires à travers une cave ? Il fut abassourdi ; était-ce lui qui avait approuvé le plan ? Toujours est-il que la lunette méridienne ne rendra jamais les services qu'on pouvait en attendre à cause du manque de mires éloignées. J'ai eu beau insister pendant des années ; on a étudié des projets, rien encore n'était décidé lorsque j'ai donné ma démission, et je doute que l'on puisse aboutir. Ces genres d'affaires doivent se traiter immédiatement ou sont fatalement enrayées. Celle-ci a malheureusement été arrêtée, lorsqu'elle était en chemin, par des gens qui n'y entendaient rien, ce qui est fréquemment le cas dans l'administration.

Probablement aussi mes premières propositions n'ont-elles pas été adoptées par raison d'économie. En sorte qu'on a perdu, en grande partie, le fruit d'une dépense de deux millions pour éviter de l'accroître d'une somme relativement minime. On a, si l'on veut me passer cette

expression triviale, gâté toute l'omelette pour un œuf.

Un jour le Ministre mit à ma disposition un subside de 10.000 francs provenant d'un excédent de son budget. Si j'avais prévu les difficultés qui m'attendaient dans l'établissement des mires, j'eusse employé une partie de cette somme, dont je pouvais disposer sans contrôle, à l'acquisition des parcelles de terrain nécessaires en dehors du parc de l'Observatoire et à l'érection des mires. Le Gouvernement eût alors été obligé de faire en sorte que la visée sur les mires demeurât toujours libre.

Mais cette idée que je ne parviendrais pas à obtenir des mires absolument indispensables ne me vint pas à l'esprit, et j'employai les 10.000 fr. que le Ministre m'avait généreusement envoyés à la construction de deux instruments nouveaux ; il m'eût été loisible, et probablement c'eût été plus utile à l'établissement, d'employer en partie ce subside à visiter les grands observatoires étrangers ; je n'y ai pas songé un instant.

C'est surtout la nécessité dans laquelle je me suis trouvé d'établir la lunette méridienne en dehors de l'axe de l'avenue Houzeau qui a enrayé ce complément indispensable d'un observatoire, des mires éloignées.

Vers la même époque la chaire d'astronomie devint vacante à l'Ecole militaire ; j'eusse volontiers troqué contre elle les cours que je donnais à l'Université de Liège, afin d'éviter des déplacements aussi fatigants qu'onéreux ; sans faire de demande officielle, je me mis à la disposition du commandant de l'école, qui fut charmé de l'ouverture que je lui faisais et s'employa de de tous ses efforts à obtenir ma nomination. Mais j'avais pour compétiteur un astronome de l'Observatoire ; j'aurais pû, j'aurais dû même, dans l'intérêt de l'établissement que je dirigeais, le faire prévenir par le Ministre que le cumul lui était interdit. La question était trop personnelle pour que je prisse cette attitude.

On trouva un moyen bien simple de m'é-

vincer. Le Ministre de la Guerre prévint le Commandant que son budget ne lui permettait pas de nommer pour le moment un professeur et que le traitement du candidat à la chaire ne pourrait être que de 3,000 à 4,000 francs. Ce n'est pas la question d'argent qui m'arrêtait, puisque j'y eusse encore gagné, même dans ces conditions, mais la question de dignité ; c'est ce que je dis au Commandant et je ne posai pas ma candidature. Le résultat de la nomination de mon compétiteur fut que plus tard, lorsque d'autres membres de mon personnel obtinrent des chaires à l'Université libre, je ne pus pas leur faire interdire un cumul si funeste aux travaux de l'Observatoire.

Ceux-ci marchaient alors à mon entière satisfaction. Je débutai par une innovation qui pouvait paraître assez hardie. Houzeau avait publié un bulletin météorologique quotidien ; il m'avait déclaré qu'il n'en continuerait pas la publication si celui-ci ne faisait pas ses frais. Elle coûtait

4000 à 5000 fr. ; cela ne me semblait pas un motif pour la supprimer. Au bulletin de Houzeau, j'ajoutai les prévisions du temps pour le lendemain. Après plusieurs mois, Houzeau me dit un jour : Permettez-moi de vous féliciter de vos prévisions. En prédisant le temps jour par jour, j'ai, répondis-je, l'avantage de tomber toujours juste quand il se présente une série de bons ou de mauvais jours, ce qui arrive assez souvent. Vous ne prédisiez que les changements probables et là, on court grand risque de se tromper. Combien on a travaillé, durant ces années, à établir l'existence, puis à déterminer les constantes de la nutation diurne, et quels morceaux de papier ont été couverts de calculs, nul autre qu'un astronome de profession, qui a fait des recherches analogues, ne peut s'en faire une idée. Et je dois la plus grande reconnaissance à deux surtout de mes astronomes, à qui je l'ai déjà témoignée publiquement, pour la collaboration dévouée avec laquelle ils m'ont

toujours secondé, et pendant les années de ma direction et même encore depuis que j'ai donné ma démission.

En 1892, j'eus l'honneur et le plaisir de recevoir à Bruxelles la Société astronomique. Cette Société, fondée en 1874 à Heidelberg, compte dans son sein, outre tous les astronomes ou amateurs d'astronomie allemands, un assez grand nombre d'astronomes d'autres nationalités. Je lui fis visiter les installations d'Uccle, déjà assez avancées. M. Backlund, qui dirige aujourd'hui l'Observatoire de Poulkovo, me dit que celui d'Uccle était une combinaison de ce dernier et de celui de Strasbourg, c'est à dire des deux plus grands observatoires du continent.

J'ai toujours vivement regretté que, quand il a été décidé qu'on abandonnerait l'Observatoire de Bruxelles, on n'ait pas songé à le transférer, en partie à Liège, en partie à Gand.

Comment former des astronomes s'ils ne peuvent pas fréquenter des cours sérieux d'astronomie et de mécanique céleste ?

On me dira que ces cours figurent au programme de l'Université de Bruxelles. Je me bornerai à répondre que l'Etat n'a rien à voir à l'enseignement qui s'y donne, qu'il ne peut savoir si celui-ci lui offre les garanties désirables, tandis qu'il a la main haute sur ses propres Universités.

Chez nos voisins du Nord, il y a deux Observatoires annexés aux deux Universités de Leyde et d'Utrecht. On eût dû prendre la même mesure en Belgique. Un directeur d'Observatoire, qui n'est pas professeur d'astronomie, est exposé, si même il a connu la théorie, à la perdre peu à peu de vue. Ce cas se présente déjà parmi ceux qui l'enseignent ; que doit-il en être des autres ?

Un autre reproche à formuler contre notre Observatoire royal, c'est qu'il est beaucoup trop vaste pour notre petit pays, qui ne peut pas consacrer au personnel et au matériel les sommes qui seraient nécessaires à l'utilisation complète de tous les instruments.

Quand les plans en furent élaborés, on était dans une ère de mégalomanie, mais en même temps, il faut le reconnaître, d'ardeur scientifique, et l'on s'imaginait qu'elle durerait toujours.

La Société astronomique visita également l'Institut astronomique de Cointe, ainsi que l'établissement si célèbre de John Cockerill, à Seraing.

Je dois dire, à l'honneur de la ville de Liège, qu'elle fit à la Société une belle réception dont celle-ci a gardé un souvenir enchanté, tandis que la capitale, quoique prévenue, n'agréa pas même la proposition que je lui avais faite d'inviter les membres de la Société à visiter l'Hôtel de Ville. L'Administration communale de Liège était cependant tout aussi libérale que celle de Bruxelles ; mais, pour elle, la science dominait de haut les mesquines questions de parti, et elle ne s'inquiétait pas des opinions du directeur.

De cette attitude regrettable de la capitale

résulta une conséquence que j'ai déplorée. Lorsque Bruxelles eut l'honneur de recevoir, pour la seconde fois, les membres de l'Association géodésique internationale, le Comité chargé d'élaborer le programme de cette réception se demanda si l'on prierait le Collège échevinal de les recevoir à l'Hôtel de Ville ; je ne doute pas qu'il l'eût fait ; mais, dans l'incertitude, et se rappelant le précédent qui avait été posé, le Comité se décida à ne tenter aucune démarche.

Cette réception de l'Association géodésique, grâce surtout au zèle du directeur de l'Institut cartographique, fut des plus brillantes.

Je me rappelle toujours l'exclamation du président, lorsqu'il pénétra sous la coupole du grand équatorial à Uccle : Ah bah ! Vous avez une parçille lunette en Belgique ! Et, de fait, je ne pense pas que Paris ou Greenwich en possédassent une semblable.

Quelques uns des astronomes de l'Observatoire avaient été invités à participer à certaines

parties de ce programme, de même qu'ils avaient tous pris part, naturellement, aux réunions de la société astronomique à Bruxelles et à Cointe. Parmi les météorologistes, un seul avait été invité à celles-ci ; il avait collaboré avec Houzeau à la Bibliographie de l'astronomie, ce qui lui donnait un titre spécial. *Inde irae* de la part des autres, comme j'en ai fait plus tard la triste expérience.

C'est, je pense, vers cette époque que le Ministre rétablit la commission de l'Observatoire royal, qui s'était dissoute peu de temps après ma nomination. J'avais en vain réclamé du Ministre qui m'avait appelé à la direction de l'Observatoire, la nomination d'une commission nouvelle ; il estimait, avec raison peut-être, que ce rouage est une source d'embarras pour le directeur comme pour le Gouvernement ; la suppression du Comité de lecture de la Comédie Française, unanimement approuvée, semble venir à l'appui de son opinion.

La nouvelle commission avait pour président un homme d'Etat éminent qui se tenait parfaitement au courant des découvertes scientifiques. Il me témoigna un jour, d'une manière toute spéciale, l'estime qu'il avait pour mes recherches.

Avec un tel président, je pouvais être assuré que la Commission ne mettrait jamais d'obstacle à mes travaux.

Il est un point cependant dans lequel je l'ai d'autant moins approuvé qu'il était plus au courant des traditions administratives : il a parfois interrogé des membres de mon personnel, devant la commission : c'est courir le risque d'exposer à un amoindrissement l'autorité du directeur, qui est la clef de voûte de l'édifice. Mais, je le répète, sous sa présidence, je n'avais rien à craindre. Malheureusement il mourut trop jeune.

S'il avait vécu, je serais parvenu à faire entrer à l'Observatoire celui de mes élèves dont les connaissances, jointes à une pénétration et à

une profondeur d'esprit remarquables, promettaient au pays un astronome hors ligne. La position fut donnée à un concurrent que j'avais été à même d'apprécier au concours universitaire. Je pouvais, je devais peut-être lui faire refuser la bourse de voyage après la première comme après la seconde épreuve ; je décidai le jury à la lui accorder afin de lui permettre de se fortifier en astronomie, mais en priant le président d'informer le Ministre que c'était pour cette raison seulement qu'il avait obtenu la bourse. Lorsque je rappelai au Ministre cette circonstance, il me répondit : je ne permets pas au président du jury d'influencer ma détermination.

C'est ainsi parfois que les ministres désirent être éclairés.

Serait-ce la crainte de favoriser un catholique proposé par un directeur catholique qui a arrêté un Ministre catholique ? Je l'ignore.

On a nommé tous mes candidats dans la section de météorologie, à laquelle j'attachais beaucoup moins d'importance.

En 1891, la maison que je devais occuper à Uccle, n'étant pas même achevée, je reçus du Gouvernement, à la fin des vacances, l'ordre de l'occuper.

Je partis bientôt, accompagné seulement de mes deux fils aînés, afin que ceux-ci pussent fréquenter le Collège dès la rentrée. Nous vécûmes ainsi, durant tout un mois, comme perchés, à une lieue et demie de Bruxelles.

Si j'avais pu prévoir que le Gouvernement ne ferait rien pour faciliter cet énorme trajet au personnel, ou pour le loger à proximité de l'établissement, quand l'administrateur des bâtiments civils, plusieurs années auparavant, me demanda, comme je lui parlais de ces difficultés, si peut-être je ne préférerais pas avoir une habitation en ville, certes je ne lui eusse pas répondu que mon devoir était d'habiter l'Observatoire même; c'est la réponse que je lui ai faite trop naïvement.

Ma femme était restée à Cointe avec sept enfants pour veiller au déménagement.

Celui des livres, dont je n'avais pas pu m'occuper du tout, me causa, par la suite, de grandes tribulations.

Les employés, concierge et mécanicien, ignorant quels étaient ceux qui appartenait à l'Observatoire, les envoyèrent pêle-mêle à Uccle. Je reçus bientôt du Ministre l'avis que la Bibliothèque de l'Université constatait l'absence d'un grand nombre d'ouvrages astronomiques qui avaient été transférés à Cointe avec l'autorisation du Gouvernement. Le Ministre me permit de faire expédier à Uccle toute la Bibliothèque de Cointe, afin que j'en pusse faire le triage, et réexpédier à celle de Liège les livres qui lui appartenaient.

J'en envoyai ainsi plusieurs paniers à diverses reprises. Le concierge de Cointe, très brave homme, en me les réexpédiant vides de livres, croyait me faire beaucoup de plaisir en y met-

tant quelques-uns des légumes que j'avais cultivés; il ignorait les ennuis auxquels il allait m'exposer.

Quelques météorologistes, et peut-être un des astronomes, qui m'en voulaient de ne pas les avoir invités aux réceptions de la Société astronomique, ni à celles de la conférence géodésique, — ce n'est pas moi qui avais organisé la dernière — menèrent contre moi une campagne dont je relaterai les incidents qui me sont restés présents à la mémoire. Une autre raison de cette campagne était probablement aussi le dépit qu'ils éprouvaient de voir à la tête de l'Observatoire d'une capitale très libérale un directeur professant franchement des opinions catholiques.

L'envoi de légumes dont je viens de parler devint une concussion.

Un feu de cheminée avait détruit à Uccle une glace appartenant à l'Observatoire, je la fis remplacer aux frais de l'Etat, nouvelle concussion.

Un enclos en treillage métallique ayant été reconnu défectueux devait être remplacé. Au lieu d'en faire des riquettes, je le fis convertir en poulailler, nouvelle concussion.

Je fis autographier par mon commis les feuilles de mes leçons d'astronomie: Concussion.

Un jour, deux ouvriers sans travail vinrent me demander de l'ouvrage.

Je leur fis transporter, dans les chemins les plus proches, des décombres abandonnés au pied des salles méridiennes, et dis au concierge de leur demander un reçu de 7 francs pour ce travail. Il revint avec un reçu rédigé stupidement par lui (il est vrai que j'eusse dû le faire moi-même) et portant pour travaux exécutés dans le jardin du directeur. Je le fis modifier, il revint en me disant que les ouvriers étaient partis; mettez une croix au bas, lui dis-je, et signez pour eux. On alla jusqu'à photographier ce reçu à l'Observatoire pour prouver que j'étais un concussionnaire éhonté. Je me souviens même

que le Ministre me fit observer que je pourrais, de ce chef, être traduit devant les tribunaux pour faux en écriture. J'aurais dû répondre : faites ; cette accusation eût soulevé une tempête de rires.

A ces faits vint s'en ajouter un autre qui a dû paraître fort grave, tant la machination en était diabolique. J'avais à l'Observatoire de Bruxelles un excellent menuisier que je fis travailler aux installations d'Uccle. Lorsqu'elles furent à peu près achevées, je jugeai bon de le remplacer, afin d'éviter des courses dispendieuses, par un ouvrier d'Uccle même, moins habile et surtout moins intelligent. Ce dernier, malgré toutes mes observations, confondait sur une même note les menues réparations qu'il faisait chez moi et les travaux qu'il faisait à l'Observatoire. S'il m'avait soumis ses minutes, j'eusse vite fait de biffer les premiers ; mais, pourquoi, je l'ignore, il ne me remettait jamais que ses états achevés.

Un jour, dans ceux-ci, je constatai la présence de deux ou trois postes insignifiants qui m'étaient personnels ; je lui dis de les supprimer ; il répondit qu'il avait déjà refait trois fois ces états sur les observations du comptable, qu'ils étaient très longs et très pénibles à recommencer, et se prit à pleurer. Touché de pitié, je finis par l'autoriser à les reproduire tels quels, en modifiant simplement le libellé en ce qui concernait les deux ou trois petits postes qui m'incombaient personnellement. Mais je n'en suis pas capable, vous savez, Monsieur, me dit-il en pleurnichant, indiquez-le moi vous-même. Je le fis naïvement. Lui, fut-ce naïveté, fut-ce duplicité, je l'ignore encore, alla porter d'abord ces états ainsi modifiés au comptable qui ne faillit pas à en faire usage contre moi. De là cette planche à repasser dont on a été jusqu'à entretenir la Chambre !

Toutes ces concussions, et d'autres peut-être dont le souvenir m'échappe, défrayèrent la presse. Un journal sérieux imprima même qu'on

avait constaté à l'Observatoire un déficit de 20.000 francs; le lendemain il reconnut avoir été trompé. Je fus également attaqué à la Chambre. Le Ministre nomma une Commission d'enquête. L'état d'affaissement dans lequel m'avaient mis ces turpitudes ne me laissa pas assez de liberté d'esprit et de décision pour répondre chaque fois à la Commission comme je le fis, sincèrement du reste, lorsqu'elle me demanda si la glace portée en compte m'appartenait : Je n'en sais rien, dis-je, je ne m'occupe pas des affaires de ménage, j'interrogerai ma femme. Il s'agissait de la glace appartenant à l'Observatoire et mise en pièces par l'incendie.

L'enquête aboutit à retenir trois faits à ma charge; le plus grave, et le seul dont je me souviens, est ce fameux faux en écriture rappelé ci-dessus.

La Commission a été chargée, je pense, de me faire des observations de la part du Ministre. Mais, aussitôt l'enquête terminée, fatigué, éccœuré,

affaibli, je pris le parti de voyager quelques jours pour me rétablir.

J'avais pensé que c'en était fini. Nullement, on s'agitait encore dans l'ombre, et j'appris par des amis qui se tenaient aussi bien que possible au courant de ces machinations, que le Ministre allait à nouveau être interpellé à mon sujet. Cette fois, je pris mes précautions. Il me fit appeler, en effet, et me dit : Je vais encore être mis sur la sellette à cause de vous. — Soyez tranquille, M. le Ministre, lui dis-je, vous serez défendu par un libéral. — Je suis curieux de voir cela, me répondit-il en me reconduisant. J'avais prévenu un vieil ami, qui m'avait vu à l'œuvre et connaissant ma vie depuis quarante ans, dont le cœur loyal, noble et généreux était capable de sacrifier sa popularité à sa conscience; il réduisit à néant les potins (*sic*) que l'on avait fait circuler contre moi à l'Observatoire. C'en fut fini des attaques. On est cependant allé plus loin : un autre de mes vieux amis, libéral et

libre-penseur, fut engagé par un confrère, de la bonne foi duquel je ne veux pas douter, à s'allier avec lui dans le dessein de me faire sauter. Je ne me trompe guère, ce me semble, en pensant que c'était surtout le catholique dont on cherchait à se débarrasser. Mais ceux qui visaient à ce but ignoraient que j'avais des amis libéraux dévoués et fort au dessus de ces mesquines préoccupations, tout en étant très fermes dans leurs convictions lorsqu'il s'agissait de politique.

Chose incroyable, mais qui pourra, au besoin, être établie par témoins, j'ai failli, une fois encore, après le dénouement de cette triste affaire, être exposé à une nouvelle accusation de concussion par suite de la négligence non délibérée, cette fois, j'aime à le croire, de mon comptable.

Le menuisier ignorant dont j'ai parlé me soumet trois états approuvés par ce dernier. Je les revois moi-même avec un soin scrupuleux,

il le fallait bien, et j'y trouve encore deux ou trois postes tout à fait insignifiants qui m'étaient personnels. Je les biffe, et conserve dans mon bureau deux exemplaires de ces états. En dehors du personnel subalterne de l'Observatoire, nul n'avait accès dans mon bureau pendant mon absence. Ces deux exemplaires ont été subtilisés !

J'en ai parlé au ministre, qui, au lieu d'ordonner une enquête, bien motivée cette fois, m'a répondu : Vous deviez mettre vos dossiers sous clef. Après avoir intérieurement haussé les épaules, je me suis retiré, édifié sur la manière dont j'étais soutenu. Aussi me gardai-je bien de signaler un fait que je tenais de la meilleure source : les deux principaux instigateurs de ce complot sont allés trouver ce menuisier de Bruxelles, qui avait travaillé longtemps pour l'Observatoire, espérant lui faire déclarer que certains de ses travaux avaient été exécutés pour moi personnellement. Cet honnête homme les a mis (*non sic*) à la porte.

Voici un autre fait :

L'un de mes employés, par les mains duquel passait toute la comptabilité de l'établissement, fut tellement indigné de ces machinations que, tout libre-penseur qu'il était de race, celles-ci furent sur le point de l'amener à rentrer dans le sein de l'Eglise, comme il l'a confié à un fonctionnaire de mes amis.

Dans les situations critiques, il se rencontre toujours des gens disposés à donner le coup de pied de l'âne.

Un dessinateur, qui a eu la prétention de me faire la leçon en astronomie, a fait à la classe des sciences de l'Académie, contre moi absent, sous prétexte d'incapacité, je ne sais au juste quelle étrange proposition dont la classe n'a tenu, du reste, nul compte.

Une personne à qui j'avais fait accorder plusieurs subsides de 500 fr., m'écrivit pour me réclamer, à moi personnellement, je ne sais quelle somme, ni à quel propos. C'est ce que je

lui répondis. Elle me menaça de me faire attraire en justice. Je lui écrivis aussitôt que mon avocat n'aurait certainement pas pour elle les égards que j'avais cru devoir toujours lui garder en mémoire de mon ancien professeur.

Dans cette campagne menée contre moi, je vis percer clairement le but qu'on s'était proposé, et qui devait être atteint, une couple d'années plus tard, mais par d'autres moyens, m'obliger à m'en aller. J'ai lu, dans je ne sais plus quel journal avancé, un long article dans lequel mes capacités étaient révoquées en doute, sans qu'il y fût fait la moindre allusion à mes prétendues concussions. Et la preuve de mon incapacité était que, dans ma *Petite Climatologie*, résumant l'ouvrage de Maury, le plus grand météorologiste des temps modernes, je montrais, avec lui, le rôle de la Providence dans la nature.

Si encore on s'était borné à me débiter dans la presse belge ! Mais non ; j'ai appris trop tard qu'on avait inséré dans *le Figaro* et *le Temps*

des articles où l'on m'accusait d'avoir volé à l'Etat des sommes importantes.

Je sais, de source certaine, que ces articles ont trouvé écho à Paris et jusqu'à Rome, chez des personnes que je croyais m'être entièrement dévouées, et vais même jusqu'à me demander si mes travaux scientifiques, dans lesquels la vérité brille aux yeux même les moins clairvoyants, ne sont pas frappés d'ostracisme pour cette raison. Oh ! la belle besogne patriotique qu'ont faite ces gens-là !

Dans mon indignation, j'ai écrit plus tard, contre mes accusateurs, très nettement désignés, un libelle autographié, répandu à 300 exemplaires, dans lequel je dévoilais leurs turpitudes. N'ayant pas encore recouvré la santé, ni, avec elle, la mémoire exacte de ce qui s'était passé et le calme nécessaire pour le relater de sangfroid, je me lançai dans un débordement d'injures tel qu'un avocat de mes amis me disait que je m'étais exposé à être frappé, non seulement d'une forte amende, mais même d'une peine de prison.

L'un d'eux réclama 5,000 francs de dommages-intérêts ; il n'obtint pas un sou ; je fus simplement condamné à l'insertion du jugement dans trois journaux. Il prétendit que les juges étaient en majorité catholiques ; c'est le contraire qui était vrai. La plaidoirie de ses avocats porta encore, non sur les concussions dont il m'avait accusé, mais sur la nutation diurne et autres billevesées de mon invention, et sur mes opinions politiques : je passais, à leurs yeux, pour un clérical bon teint parce que je suis catholique pratiquant. Ils engagèrent leur client à en appeler du jugement : celui ci crut plus prudent de n'en rien faire.

Après la réception de ce libelle plusieurs amis m'écrivirent pour m'exprimer leur indignation contre mes calomniateurs ; l'un d'eux, juge et écrivain très distingué, me conseillait de les faire poursuivre eux-mêmes ; l'autre, savant éminent, qui a occupé la première position politique du pays, et qui me connaissait depuis

quarante ans, m'écrivait qu'il avait rarement trouvé homme plus délicat que moi. Et de fait, malgré la haute influence dont il jouissait, je n'ai jamais sollicité en rien son appui ou son intervention.

Nul témoignage de sympathie ne m'a plus touché que celui de ce vénérable vieillard, chez qui les qualités du cœur s'alliaient si remarquablement aux dons de l'intelligence.

Il m'est arrivé d'autres petites mésaventures dont on s'est bien gardé de parler.

Un administrateur est toujours responsable de sa gestion, et des hommes animés de mauvaises intentions trouveront toujours le moyen d'attaquer celle-ci. Je me rappelle avoir lu jadis, dans le *Journal des Débats*, je pense, un article dans lequel J. Simon, doublement compétent en sa qualité d'ancien Ministre de l'Instruction publique et de profond philosophe, s'indignait avec l'éloquente énergie d'un honnête homme contre les accusations calomnieuses de concussion

dont étaient bien fréquemment victimes les fonctionnaires. Je ne me doutais guère alors que j'en ferais l'expérience personnelle. Je n'étais pas le seul, du reste.

A la même époque un de mes collègues fut également soupçonné ; la presse n'avait pas les mêmes raisons que pour moi de le faire sauter ; les soupçons tombèrent, et je n'en aurais rien su si le Ministre ne m'en avait parlé lui-même.

L'Etat, lui, a une responsabilité bien commode. Elle retombe, à la vérité, sur le Ministre, mais celui-ci s'en soucie peu, sachant au fond que, quoiqu'il ne découvre généralement pas ses fonctionnaires, ce sont ceux-ci qui portent la plus grande part de la responsabilité.

En voici deux exemples.

Le Bulletin météorologique se publiait à grands frais à Bruxelles, à 7 kilomètres d'Uccle, grande perte de temps et même d'argent.

Je proposai au ministre de le faire imprimer à Uccle, il accepta ma proposition, et je fis savoir

à l'imprimeur qu'il eût à se tenir prêt pour cette date. Dans l'intervalle le ministre revint sur sa décision, qu'il avait sans doute perdue de vue; ce n'est certainement pas lui qui était responsable de cet impair, mais ceux qui le lui avaient suggéré. L'imprimeur m'intenta, avec raison, un procès en dommages-intérêts. Je dus prendre un avocat, dont coût 200 francs; l'Etat fut condamné à payer les dommages réclamés, mais non mon avocat. Et vous n'avez pas réclamé, dira-t-on? Ma foi non, j'eusse été remboursé, bien certainement, mais combien n'en aurais-je pas pâti!

Un jour, la persienne de mon bureau est enlevée par une tempête. La fenêtre, à rue, était exposée aux incursions des malandrins fort communs dans ces parages. Je fais faire d'urgence la réparation, qui m'a coûté 45 francs, à moi personnellement, parce que je n'avais pas prévenu l'administration des bâtiments civils, laquelle m'eût envoyé un architecte,

lequel eût dû faire un rapport, à la suite duquel l'administration aurait donné à son menuisier l'ordre d'effectuer la réparation; en attendant mon bureau eût pu être dévalisé.

Sans doute, après bien des paperasseries, j'aurais fini par rentrer dans mes débours. Mais j'ai toujours pensé que j'avais mieux à faire qu'à gaspiller mon temps en paperasseries administratives.

Et, soit dit en passant, cette besogne administrative, parfois très absorbante, devrait être remise, pour tous les détails qui n'intéressent pas la marche scientifique de l'établissement, en d'autres mains que celles d'un directeur d'observatoire.

Si je n'avais eu à subir que ces petites tracasseries administratives, je serais encore aujourd'hui fort paisiblement à Uccle.

Mais, (je regrette beaucoup de devoir revenir sur cette phase capitale de ma vie publique) l'administration m'en suscita de plus graves, en

ce sens que ces dernières sont la cause presque immédiate de ma démission.

Elle prétendit s'ingérer dans la direction scientifique de l'établissement et même critiquer celle que je lui imprimais, et qui, avec l'appui quelque peu sympathique des pouvoirs publics, eût mis l'Observatoire de Bruxelles au premier rang parmi tous ceux des deux mondes : on le verra dans *mon œuvre* (1) que je me propose d'écrire prochainement, en mettant tous les points sur les i.

J'ai cru trouver, et je ne fais pas erreur, je présume, la cause de l'hostilité des bureaux dans le débinage qu'y ont exercé contre moi ceux que j'avais remplacés, bien malgré moi, dans la direction de l'Observatoire; auparavant, j'étais considéré par les bureaux comme un savant, après, comme une nullité.

(1) Elle a été publiée sous le titre : *Trente cinq années de travaux mathématiques et astronomiques*, dans les mémoires de l'Académie Pontificale des nuovi Lincei, Rome 1902-1903.

Le président de la Commission, dont j'ai parlé ci-dessus, avait assez d'autorité pour contrebalancer cette influence néfaste. Sa mort me laissa seul en présence d'une hostilité sans cesse grandissante.

Le sujet est si brûlant d'actualité que je ne me crois pas permis ici d'entrer dans des détails qui revêtiraient un caractère trop personnel ; je me bornerai à déclarer que dans une lutte de douze ans pour la vérité et, j'ose le dire, pour la gloire scientifique du pays, je ne fus soutenu par personne, et fus même le plus vivement attaqué par ceux qui se croyaient quelque compétence en astronomie ; je tiens à ce que l'on sache, cependant, que les astronomes qui travaillaient sous ma direction m'ont toujours secondé avec un zèle infatigable et une inébranlable confiance, malgré les efforts qui ont été faits pour les dissuader de marcher dans ma voie. Je ne soupçonne la bonne foi de personne ; mais je sais, et j'en fournirai bientôt des preuves multiples,

combien la vanité blessée et combien l'orgueil surtout obscurcit les yeux les plus clairvoyants.

Ah ! si j'avais publié en quelques gros volumes, les milliers de pages de calculs que mes astronomes avaient consacrées à mes recherches, on eût dit probablement : Voilà un observatoire où l'on travaille. Mais, comme je n'en publiais que les résultats dans les brèves notices scientifiques de l'*Annuaire*, ou dans le *Bulletin de l'Académie*, il était clair, pour l'Administration, que l'on ne faisait rien à l'Observatoire.

Ce n'est pas précisément dans ce sens que m'écrivit un jour le Ministre ; il crut devoir me faire observer toutefois que j'occupais trop mes astronomes de mes travaux personnels. Comme si ces travaux, portant tous sur la dernière question à l'ordre du jour en astronomie, n'étaient pas ceux de l'Observatoire !

Je ne tins nul compte de cette observation, et continuai. Seconde dépêche ministérielle dans laquelle cette même observation était présentée sous une forme un peu plus explicite.

A celle-ci je répondis que, si je n'étais pas absolument libre d'imprimer aux travaux de l'Observatoire la direction que j'entendais leur donner, je n'hésiterais pas à donner ma démission, et je continuai encore.

Troisième dépêche dans laquelle le Ministre, s'imaginant peut-être que je n'avais pas suffisamment compris les deux premières, me reprocha de trop occuper mon personnel de mes recherches sur la *nutation diurne*.

Cette fois, je dis à mes astronomes que, pour leur éviter des ennuis à eux-mêmes, je les priais de ne plus s'occuper de ce sujet. L'un d'eux me répondit : M. le Directeur, en dehors de mon service à l'Observatoire, vous ne pouvez pas m'empêcher de faire chez moi ce que je veux, et je continuerai. Je dois leur rendre cette justice qu'ils ont persisté à travailler avec moi, jusqu'à l'heure actuelle, chaque fois que j'ai en besoin de leur concours, et leur en témoigne à nouveau ma plus vive reconnaissance.

Ils ont été ma consolation et ma couronne, s'il m'est permis d'emprunter la parole du grand apôtre des nations.

Je pris, dès ce moment, la résolution de travailler seul à la dernière détermination que je voulais faire des constantes de la nutation diurne; j'y consacrai plusieurs mois d'un travail acharné qui aboutit aux résultats les plus encourageants et les plus décisifs. Il furent publiés, ainsi que ceux qui avaient été acquis antérieurement, dans les annales de l'Observatoire, sous le titre de *Revision des constantes de l'Astronomie stellaire*.

Ce *labor improbus*, à l'âge de 63 ans, m'occasionna une neurasthénie dont quelques symptômes m'alarmèrent, ainsi que le médecin que je consultai. Il n'y comprenait rien, me disait-il, et me posa enfin la question : Ne vous-êtes vous pas surmené! Diablement, lui dis-je. Sa physionomie se rassérêna aussitôt : C'est tout, fit-il, vous n'avez qu'à vous mettre au vert.

Il n'y avait guère pour moi qu'un moyen de le faire, c'était de donner ma démission; je l'adressai au Ministre au mois d'août 1896.

Mais, se dira-t-on, ne pouviez-vous pas demander un congé d'un an pour raison de santé? Oui, certes, et il m'eût été accordé. Seulement, qui aurait dirigé l'Observatoire pendant mon congé? Conformément aux traditions administratives, non le plus capable, mais le plus ancien et le plus nul des fonctionnaires. Et qui eût porté la responsabilité de cette direction intérimaire, devant l'étranger surtout? Moi seul; je ne pouvais pas écrire à tous les observatoires que j'avais un congé d'un an et que je déclinais la responsabilité de la direction de l'Observatoire pendant cette année.

Au mois de novembre suivant, je fus appelé devant la Commission des pensions et l'on me demanda si je tenais à obtenir ma retraite. Pour peu que j'eusse hésité, la Commission concluait à me faire accorder un congé d'un an, et la

triste perspective dont je viens de parler s'ouvrait devant moi. Je répondis donc affirmativement. Il est probable que la Commission, dans le but de m'être agréable, déclara au Ministre que j'étais absolument incapable de tout travail intellectuel : c'est la seule justification possible des mesures qui furent prises à mon égard, et la vraie, je veux le croire.

Au mois de mars j'appris que j'étais admis à faire valoir mes droits à la pension.

Je rappelai que, quand j'avais accepté, à la demande du Gouvernement, la direction de l'Observatoire, c'était à la condition de conserver mes droits à l'éméritat. Le Ministre qui avait signé ma nomination eut beau déclarer à son successeur qu'il avait formellement souscrit à cette condition, rien n'y fit, et tandis que, si je n'avais pas fait à mon pays le sacrifice d'abandonner la position d'administrateur-inspecteur de l'Université de Liège pour celle de directeur de l'Observatoire royal, j'aurais eu, comme mon

collègue de Gand, 13,500 francs de pension, je n'en obtins que 7,500.

Et ce n'est pas tout.

Je fus en outre déchargé, malgré moi, de mes cours à l'Université de Liège, ce qui n'est pas loin de ressembler à une révocation ; il est vrai d'ajouter que le Ministre m'a fait prier de donner également ma démission de ces dernières fonctions ; j'ai nettement refusé.

C'était bien la moindre compensation qu'on me dût, de me laisser un enseignement auquel je tenais d'autant plus que c'est dans mes leçons, généralement improvisées, que des idées nouvelles surgissaient le plus souvent dans mon esprit : mais non ; le siège de l'administration était fait ; je n'étais qu'un incapable, un fou, ou tout au moins un illuminé dont on devait se débarrasser.

J'avais été pensionné à la date du 31 mars, mais la notification officielle ne m'en parvint que le 9 avril, date à laquelle j'abandonnai mes fonctions.

Légalement j'avais droit à mon traitement pendant ce dernier mois; et, comme ce traitement était supérieur de 1,000 fr. à ma pension, je saisis cette occasion de protester auprès du Ministre contre l'injustice dont j'avais été l'objet, et réclamai la différence qui m'était due.

Pas de réponse. Un jour cependant un fonctionnaire me manda à son cabinet, et, me pria de retirer ma lettre : je refusai très nettement, déclarant qu'elle avait bien plutôt pour objet de protester contre le traitement dont j'avais été la victime que de réclamer les 83 fr. qui me revenaient.

Je me suis enfin vu abandonné, très récemment encore, de plusieurs que je croyais mes meilleurs amis, et de la sympathie desquels j'avais eu des preuves, même après ma retraite.

L'habileté consiste à savoir plier, se courber, s'aplatir à l'occasion; je ne l'ai jamais eue, et j'en ai beaucoup pâti, même dans ma carrière scientifique, plus surprenante encore que ma vie

publique. Toujours j'ai cru devoir lutter ouvertement pour la vérité et pour mes convictions, sans m'inquiéter de blesser des vanités ou des susceptibilités; ce n'est pas le moyen de réussir, ni même, hélas! de faire triompher la vérité.

Certes, la conscience du devoir accompli est un baume consolateur; elle ne vous console pas, toutefois, de la perte d'amitiés auxquelles on attachait beaucoup de prix, et qui ne peuvent pas renaître de leurs cendres.

Je n'ignorais nullement qu'en donnant ma démission, je tuais à peu près l'Observatoire; mais j'avais fait assez de sacrifices à la science et au pays pour ne pas devoir risquer celui de ma vie; la faute en est à ceux dont les incessantes traverses ont fini par m'imposer cette détermination. Et je crains fort que mes noires prévisions se réalisent.

Plusieurs de mes compatriotes étaient certes capables de me remplacer; un seul, parmi eux, eût accepté ma succession; les autres, instruits

sans doute par l'expérience que j'avais faite, refusèrent de céder aux sollicitations du Gouvernement.

Puisse cet exemple servir de leçon pour l'avenir !

Quand le Gouvernement veut confier à un savant la direction scientifique d'un établissement, qu'il s'entoure de toutes les lumières, qu'il se renseigne même, et surtout, auprès des savants étrangers les plus compétents; et, quand il aura trouvé *the right man in the right place*, qu'il lui donne l'autorité scientifique pleine et entière. C'est sur lui, et non sur les commissions et bureaux ministériels, que pèse toute la responsabilité de la direction, particulièrement vis à vis de l'étranger, qui ignore qu'il y a, dans cette dernière, des rouages dont il n'est pas le maître, et dont le jeu, souvent, vient enrayer la marche qu'ils étaient appelés à seconder.

Depuis ma retraite, entièrement guéri de ma neurasthénie, affranchi de toute entrave, libre

de ne travailler qu'à mes heures, j'ai pu établir les formules du mouvement de rotation de l'écorce terrestre, dont nul astronome n'avait encore donné l'expression, et prouver, de la manière la plus élémentaire, la fausseté de celles qui sont usitées, même dans le seul cas traité par les astronomes, celui d'une Terre solide (1).

On verra, dans *mon œuvre*, combien de tribulations m'ont suscitées de leur part, jusqu'aujourd'hui même, les découvertes que j'ai faites. En 1903 j'ai démontré la *nutation diurne* par les mouvements *apparents* d'un simple fil à plomb entièrement libre.

Ce phénomène nouveau et insoupçonné, qui prouve l'existence d'une écorce terrestre solide reposant sur la surface plus ou moins fluide du noyau, convaincra-t-il les incrédules ? J'en doute encore, tant la vanité obscurcit les intelligences même les plus clairvoyantes.

(1) *Bulletins de l'Académie*, avril-décembre 1904.

Ils ne me répondent que par le silence.

Ce silence obstiné ne me décourage nullement.
J'ai foi dans le triomphe final de la vérité, et je
continuerai à travailler pour elle aussi long-
temps que Dieu me prêtera vie et santé.

